



HAL
open science

Licence Biochimie, biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biochimie, biologie. 2010, Université des Antilles. hceres-02037250

HAL Id: hceres-02037250

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037250>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100016441
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : BIOCHIMIE, BIOLOGIE

Appréciation générale :

La mention Biochimie, Biologie (BB) propose un ensemble cohérent de 3 parcours (Biochimie Sciences de la Santé, Biochimie Sciences de l'Aliment et Biochimie Biologie Biotechnologies) implantés sur les 3 pôles, apportant une formation soutenue en Biochimie tout en tenant compte des spécificités environnementales de site. On peut souligner la pertinence, notamment en termes de lisibilité, de la réorganisation des parcours de la licence actuelle Biologie, Géologie, Santé (BGS) en deux mentions Biochimie, Biologie d'une part et Biologie, Environnement, Sciences de la Terre (BEST) d'autre part, l'orientation vers les disciplines BGS se faisant *via* un portail en S2. Le S3 correspond au choix de la mention, l'orientation vers un parcours spécifique s'effectuant au S4. Le flux d'étudiants dans les parcours actuels de la mention BB et le nombre important d'unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les deux mentions justifient la création de cette mention spécifique. Il est à noter que les structures des deux licences conservant un certain nombre de points communs, des remarques communes peuvent être formulées.

Ainsi, tout comme pour la licence BEST, on note une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite comme l'aide à l'orientation, le soutien en groupes spécifiques et le tutorat par exemple.

Cette formation comprend un ensemble complet de connaissances relatives aux parcours proposés complété par des enseignements permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales (expression écrite et orale, méthodologie documentaire et stage).

Concernant le pilotage de la formation, on note que l'équipe pédagogique est incomplète et que sa structure en termes de responsables d'année et de parcours n'est pas précisée. Par ailleurs, la prise en compte de l'évaluation de l'organisation du semestre/année ainsi que celle des enseignements dans l'aide au pilotage n'est pas spécifiée. Cette formation conduit à des débouchés variés en termes de poursuite d'études (masters professionnels ou recherche, écoles d'ingénieurs...) tout en donnant la possibilité d'une entrée dans la vie active, avec notamment une réorientation possible vers une licence professionnelle.

L'aide à l'insertion professionnelle se fait surtout par l'intermédiaire d'un stage obligatoire en S6. La poursuite d'études en master étant une finalité importante de cette formation, on peut regretter l'absence d'aides spécifiques dans ce domaine.

Les points les plus forts :

1-	Orientation très progressive au sein du domaine puis de la mention (domaine, portail, mention, parcours).
2-	Réelle prise en charge des étudiants en difficulté et des étudiants désirant changer d'orientation.
3-	Contrôle continu développé.

Les points les plus faibles :

1-	Equipe pédagogique non structurée (responsables année/parcours) et incomplète.
2-	La prise en compte de l'évaluation de l'organisation du semestre/année ainsi que celle des enseignements dans l'aide au pilotage n'est pas précisée.
3-	Absence d'UE du type « projet personnel », notamment en L1, pour inciter l'étudiant à une réflexion sur son projet d'études/professionnel. Absence d'aides à l'orientation en master.

Recommandations :

- Il conviendrait d'homogénéiser les crédits européens accordés aux UE en regard du nombre d'heures (présentiel et travail étudiant).
- Le S1 permet à l'étudiant un large choix parmi les enseignements fondamentaux du domaine sans que cela ne constitue un prérequis pour la suite de son parcours pédagogique. Cette (re)découverte disciplinaire pourrait s'accompagner d'un enseignement du type « projet professionnel/personnel » permettant aux étudiants d'initier une réflexion sur leur parcours.
- L'évaluation des étudiants au sein des UE transversales n'est pas précisée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B